

Objet : INFO-COURRIEL de David Graham, député fédéral de Laurentides—Labelle (17 juillet 2018)

Bonjour,

L'été bat son plein. J'ai le bonheur d'échanger avec de nombreux citoyens dans les activités et événements, partout dans notre belle région.

Cet été, je fais aussi la rencontre de dynamiques étudiants et employeurs participants au programme Emplois d'été Canada. Et je visite des entreprises portées par des entrepreneurs passionnés et leurs équipes.

Cet info-courriel estival aborde, entre autres, la signature de l'entente fédérale-provinciale de support à de futurs investissements en infrastructures.

Je porte à votre attention un nouveau fonds de Développement économique Canada: *Initiative de tourisme hivernal au Québec*.

Comptez sur mon entière collaboration et toute ma disponibilité, ainsi que celles de mon équipe, pour que nos communautés de Laurentides—Labelle progressent et rayonnent.

N'hésitez jamais à me faire part de vos préoccupations et commentaires en tout temps.

Bon été,

David

DAVID GRAHAM, député

Laurentides—Labelle

Investissements en infrastructures

Dans le cadre du plan *Investir dans le Canada*, les gouvernements du Canada et du Québec ont annoncé le 29 juin la signature d'une entente bilatérale qui permettra d'allouer des fonds fédéraux de plus de 7,5 milliards de dollars à des projets d'infrastructure réalisés dans tout le Québec au cours de la prochaine décennie. De cette somme, 288 millions \$ seront exclusivement dédiés aux collectivités rurales et nordiques, en réponse aux préoccupations entendues des régions. Le déploiement Internet sera dorénavant considéré comme une infrastructure et donc admissible à de futurs programmes de subvention. En plus de la connectivité à large bande, les projets admissibles pourront être de nature communautaire, culturelle et récréative (257 millions \$); de transport en commun (5,18 milliards \$) ou d'infrastructures vertes (1,8 milliards \$).

L'entente prévoit également une augmentation de la part des coûts assumée par le fédéral, qui passera de 50% à 60%, pour des projets d'infrastructure mis en place dans les petites collectivités de moins de 5 000 résidents. De plus, le fardeau associé à la présentation des rapports sera moins lourd pour ces municipalités. C'est toutefois à la province que revient la responsabilité de déterminer le processus d'identification, de présentation et d'évaluation des projets. Il faut voir à long terme pour le développement de notre région, c'est pourquoi j'invite les municipalités à bien déterminer leurs besoins et à se préparer. J'espère sincèrement que les sommes reliées à cette entente seront disponibles le plus rapidement possible. Mais il faut être réaliste : avec les élections provinciales à venir et en considérant la période de 10 ans sur laquelle s'échelonne l'entente, nous devons patienter. Mon équipe et moi restons à l'affût des ouvertures de programmes pour les diffuser aussitôt que possible. Nous poursuivrons le partenariat que nous avons avec les élus et organismes de la région, au bénéfice de tous les citoyens de Laurentides—Labelle. Plus d'infos au <http://www.infrastructure.gc.ca/plan/icp-pic-INFC-fra.html>

Initiative de tourisme hivernal au Québec

Un nouveau fonds a été lancé récemment par le gouvernement du Canada, via Développement économique Canada, en réponse à un besoin fortement exprimé en région. *L'initiative de valorisation du tourisme hivernal*, en vigueur jusqu'au 31 mars 2020, soutiendra l'acquisition d'équipements pour l'entretien des sentiers de motoneige ou de ski de fond. Cette initiative, dotée d'une enveloppe limitée de 10 millions \$, vise à accroître les retombées issues du tourisme hors-Québec dans les régions. Les entreprises, clubs et autres organisations sont invités à prendre soumettre des demandes via la page web suivante : <http://www.deced.gc.ca/fra/appui-cible/tourisme-hivernal/index.html>

Commémorations communautaires

Le volet Commémorations communautaires offre une aide financière aux groupes locaux pour des événements locaux non récurrents, avec ou sans projet mineur d'immobilisations. Les événements et les projets d'immobilisations admissibles sont ceux qui commémorent un centenaire ou un anniversaire subséquent (par tranches de 25 ans), un événement ou une personnalité historique d'importance locale. Les projets d'immobilisations admissibles incluant des projets communautaires en art, la restauration d'objets, les livres sur l'histoire locale, les statues et murales peuvent être financés jusqu'à un maximum de 25 000 \$. Plus de détails sur : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/developpement-communautaires/commemorations.html>

Festivals locaux (rappel)

Alors qu'une foule de festivals et événements se déroulent cet été dans notre région, il est déjà temps de commencer à penser à l'édition 2019 de vos activités. La date limite pour soumettre une demande au programme Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine – volet festivals locaux est le 30 septembre (pour les événements qui se dérouleront entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2019) : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/developpement-communautaires/festivals.html>

Logements sociaux

Le gouvernement du Canada porte la toute première Stratégie nationale sur le logement et y investira 40 milliards \$ dans la prochaine décennie. Des sommes importantes sont réservées pour restaurer des logements sociaux désuets et en construire de nouveaux. Pour en savoir plus, visitez le <https://www.chezoidabord.ca/index.cfm>. Pour des renseignements généraux à propos de la Stratégie nationale sur le logement et demandes de soutien technique, contactez un agent de la Société canadienne du logement (SCHL) : Téléphone 1-800-668-2642 Courriel : centrecontact@schl.ca. Pour discuter de votre projet, vous pouvez consulter un spécialiste en logement abordable de la SCHL au 514-283-2222, ou par courriel : ahc_gc@schl.ca

Réponses attendues au début 2019

Les réponses, aux récents projets déposés dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons pour Aînés et du Fonds d'accessibilité des personnes handicapées, sont attendues au début de 2019.

Rappel: Il reste quelques jours (26 juillet) pour déposer une demande de support au Fonds d'accessibilité : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/services/financement/fonds-accessibilite-petite-envergure.html>

Des SADC efficaces

Récemment, les assemblées générales annuelles des deux Sociétés d'Aide au Développement des Collectivités (SADC) du territoire ont permis de constater de nouveau l'efficacité et l'importance de ces deux organisations au service du développement économique et des entrepreneurs de la région. Ainsi, l'équipe de la SADC Antoine-Labelle a offert quelque 1 386 heures en service-conseil auprès de 222 entreprises. Et un financement record de 2 829 350\$ dans 41 prêts a permis le maintien et la création de 282 emplois dans l'année. À la SADC des Laurentides, en plus de l'accompagnement d'affaires, on a injecté 2 037 500\$ de financement via 46 prêts contribuant au maintien et la création de 249 emplois dans 35 entreprises. Il faut ajouter à cela, l'aide à 12 et 21 entreprises respectivement, via le Fonds de soutien aux petites entreprises, fonds récemment bonifié de 15 000\$ par SADC. Bravo et merci aux dynamiques équipes de nos SADC, au travail pour la région en complémentarité et en collaboration avec les organismes économiques du territoire ! Développement économique Canada finance l'opération des SADC dans les régions. Plus de détails sur leurs services : <http://www.sadclairentides.org/> et <https://www.sadcal.com/>

Indexation de prestations

Le gouvernement fédéral supporte les familles et les aînés et à ce titre, l'Allocation Canadienne pour Enfants ainsi que les prestations de la Sécurité de la Vieillesse sont indexées à compter de ce mois de juillet. Si un citoyen vous fait part d'une problématique d'accès à ces prestations (ACE ou SV), n'hésitez pas à lui fournir les coordonnées de mon bureau, afin qu'un membre de mon équipe puisse l'accompagner dans la résolution du problème.

On peut également trouver des informations générales :

Informations générales et grille de calcul pour l'Allocation Canadienne pour Enfants : <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/campagne/allocation-canadienne-enfants.html>

Informations générales à propos des prestations de la Sécurité de la Vieillesse : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/secure-vieillesse.html>

Montant des paiements de la Sécurité de la Vieillesse : <https://www.canada.ca/fr/services/prestations/pensionspubliques/rpc/secure-vieillesse/paiements.html#tbl1>

Nos bureaux de circonscription sont ouverts tout l'été

9 à 16 heures (pause dîner : midi à 13h)

Sans frais 1-844-750-1650

Bureau de de Sainte-Agathe-des-Monts :

80-A, boul. Norbert-Morin (route 117)

Sainte-Agathe-des-Monts (QC) J8C 2V8

Téléphone : 819-326-4724

Télécopieur : 819-326-2008

Bureau de Mont-Laurier :

424, rue du Pont

Mont-Laurier (QC) J9L 2R7

Téléphone : 819-440-3091

Télécopieur : 819-440-3095